L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 JUIN 1884. 57ème Année.

(Defunt: Bodman et Cie.)
Propriétaire-Editeur.

Entered at the Postoffice at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI 4 JUIN 1884

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTE DE CE JOUR.

Par Albert Paul, au No 54 rue de l'Esplanade, magnifiques meubles de maison presque neufs et en parfait état.

—Levées—Système général.

Nous voici en plein mois de juin; les eaux du fleuve vont baisser. Il faut l'espérer du moins, car, au point où en sont les choses, il y a lieu de douter de tout. Il semble que toutes les forces de la nature conspirent contre nous.

Notre gouvernement d'Etat fonctionne et notre Législature en session à Baton Rouge; elle s'occupe d'une foule de questions, fort intéressantes.

Il y en a une, surtout, qui devrait, en ce moment, être l'objet des préoccupations incessantes de nos hommes d'Etat, car la moindre négligence, en pareille matière, est une cause fatale de ruine pour notre agriculture et notre industrie sucrière. Quarante de nos plus importantes habitations de cannes sont encore sous l'eau par suite de la crevasse Davis; il y a là une perte sèche de cinq millions de dollars; c'est un désastre immense que, malheureusement, rien ne pourra réparer.

Inutile de se lamenter, cela ne nous rendra pas les biens que nous avons perdus. Encore plus inutile de récriminer sur le passé; cela n'avance nullement les choses; et peut les retarder, au contraire, en provoquant des querelles, en semant la division là où la plus grande entente, la plus parfaite harmonie est nécessaire. Les questions de parti, de factions, de préférences personnelles, n'ont rien à voir dans une affaire où il s'agit du salut de la Louisiane. Oublions un passé regrettable; et employons le présent à prévenir le retour des maux dont nous souffrons.

Ce qu'il nous faut, c'est une législation complète. Nos levées sont à la merci des caprices, de la négligence, des vues égoïstes de premier venu, qui n'hésite pas à sacrifier. Celui-ci pratique dans la digue des coupures, pour faire pénétrer les eaux du fleuve dans son champ de riz. La digue en est singulièrement affaiblie; et ce ne sont pas les quelques pelletées de terre qu'il jette ensuite, dans la coupure, pour la combler, à l'approche des grandes crues, qui résisteront au choc des eaux en furent.

Celui-là voit les écrevisses cribler de trous la levée qui protège sa propriété, mais le danger n'est pas imminent, on est en plein été, ou au commencement de l'automne, il sera toujours temps de faire les réparations les plus urgentes, quand on annoncera que le fleuve monte à Cairo ou que l'Ohio déborde. On sait les résultats.

Maintenant, pendant la période des basses eaux, aucun système d'inspection; tout est livré au hasard. Peu importe qu'une levée ait cédé, au moment de la baisse du fleuve. N'est-ce donc pas assez que l'on s'en occupe, quand il ne sera plus temps d'y remédier?

Durant les grandes crues, non plus, aucune des précautions les plus vulgaires; pas d'inspection, pas de police de levées, pas de signaux, en cas d'accident, pour en transmettre la nouvelle aux intéressés, pour les mettre en garde contre le danger, pour appeler les secours nécessaires; et, en supposant que les bras demandés arrivent, le matériel manque complètement, et le fleuve a eu tout le temps d'envahir les terres, avant qu'on ait songé de lui en interdire l'entrée.

Ici, il y a un vice général, qui n'est pas le fait de telle ou telle administration, de telle ou telle génération, en particulier; il leur est commun à toutes. Il semblerait que les inondations sont, chez nous, une nouveauté; chaque fois, elles nous prennent à l'improviste; et, à examiner notre façon d'agir, on serait en droit de nous regarder comme des novices en pareille matière.

Il y a donc eu, de tout temps, dans le passé, autant de la part des populations que des gouvernements qu'elles se sont tour à tour données, la plus incroyable, la plus impardonnable des négligences, sur un objet dont dépend, nous ne dirons pas le plus ou moins de prospérité, mais l'existence même de l'Etat, car sans les levées, la Louisiane ne se comprend pas plus que la Hollande, sans ses célèbres digue. Il existe, dans notre législation, une lacune désastreuse qu'il faut combler le plus vite possible, et on devrait être là la première préoccupation de nos législateurs et de nos gouvernants.

Oh, sela fait, nous avons le regret de le dire, rien de sérieux encore assuré, car l'existence de la Louisiane dépend encore plus des mouvements du Mississippi et de ses tributaires, au-delà de nos frontières du Nord, dans les Etats qui en sont traversés, que de nos propres levées intérieures. Longtemps, le Congrès a refusé de reconnaître à notre Mississipi, le caractère de fleuve national, bien que lui et ses affluents baignent plus de la moitié de l'Union, bien que la Vallée soit la plus grande source de richesse de la République. Mais les désastres, conséquences inévitables d'une aussi aveugle politique, ont fini par l'emporter sur l'esprit de système. Une fois bien convaincu de la nécessité de prendre le cours du fleuve sous sa protection, à sa charge, il a voté des sommes convenables pour en maintenir les levées intactes. Mais, jusqu'aujourd'hui, l'Union est tombée dans le même défaut que la Louisiane: absence complète de système, de plan bien arrêté, dans les améliorations opérées, dans les constructions et les réparations accomplies. Les désastres étaient immenses, les travaux urgents, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest du grand cours d'eau. On s'est allé au plus pressé, se portant toujours tour, sur les points les plus menacés ou les plus éprouvés, sans le moindre ensemble dans les travaux. Les conséquences étaient faciles à prévoir: La pression des grandes eaux trouvant une résistance invincible sur les points consolidés, se rejetait sur ceux qui, étant restés affaiblis, cédaient à leur tour. Les désastres n'étaient pas supprimés de la sorte; ils s'étaient que déplacés; et leur auteur inconscient, soit sur un point, soit sur un autre, ne faisaient que rendre plus cruelles les déceptions, et redoubler le désespoir.

Il est urgent d'en finir avec cette déplorable situation, et nous espérons bien que notre Législature, après avoir voté quelque loi sur la police et le maintien de nos levées intérieures, se fera un devoir d'en appeler au gouvernement général. Le corps des ingénieurs des Etats-Unis peut apporter dans les travaux l'ensemble et l'harmonie sans lesquels tous les efforts resteront d'une désespérante stérilité, et les catastrophes, d'une périodicité inévitable.

—Nous lisons dans une dépêche spéciale adressée au *City Item* de la Nouvelle-Orléans:

"Baton Rouge, 3 juin—Le Comité Judiciaire de la Chambre a fait un rapport proposant l'Acte présenté par l'honorable Whitaker, rappelant l'Acte No 38 qui décrète la publication en Français des annonces judiciaires."

Nous avons discuté, il y a quelques jours, cette question dans les colonnes de l'ABEILLE. Nous ne pouvons que donner notre approbation entière à ce rapport du Comité Judiciaire de la Chambre.

—La Convention Nationale Républicaine, ayant pour mission de désigner les candidats à la Présidence et à la Vice-Présidence des Etats-Unis a commencé hier ses travaux. On en lira des détails dans nos dépêches.

Ce corps est composé de 820 membres.

LA RAMIE.—UN GRAND SUCCÈS.

Nous avons reçu, hier, la visite de M. Henry Trémoulet, président du Bonded Warehouse, de la Nlle-Orléans; il était porteur de nombreux échantillons de Ramie, à l'état de matière première, et à l'état d'étoffe manufacturée, qui lui ont été envoyés, de Paris, par M. Pierre Labérie, gérant de la Compagnie Industrielle de la Ramie.

C'est la première fois que nous voyons des échantillons de ce textile aussi brillants et aussi souples; ils ont toute la flexibilité de la soie, et les étoffes que l'on fabrique avec cette fibre, sont d'une éclatante beauté. Nous avons sous les yeux de ces grosses toiles croisées, à voiles, dites Duck, qui laissent bien loin derrière elles, toutes celles que l'on tire du cotoin.

Les toiles fines ne le cèdent sous aucun rapport, aux produits du lin. Nous apercevons aussi des échantillons de Perse merveilleusement réussis; ils supportent victorieusement la comparaison avec ce que l'on fait de mieux en ce genre, en Orient et en France. Enfin nous voyons de ravissantes étoffes d'été, pour gilets, pantalons, jaquettes, et même pour robes.

L'industrie de la ramie n'a rien de nouveau pour nous; nous en avons vu commencer ici les premiers essais. Mr. Pierre Labérie était, dès lors, associé avec l'ingénieur A. Berther, inventeur de la machine à décortiquer, qui vient d'obtenir une médaille d'or en France, et co-propriétaire du brevet que le gouvernement français leur a accordé à tous deux. Les progrès opérés depuis lors, sont immenses. Le textile a acquis une souplesse qu'il n'avait pas, et les étoffes n'ont plus la raideur qui les rendaient cassantes. La préparation de la Ramie nous semble avoir atteint, enfin, le degré de perfection qui lui permet de prendre le premier rang dans la liste des textiles précieux.

M. Pierre Labérie sait, d'ailleurs, combien notre sol et notre climat sont propres à la culture de cette plante, et nous espérons qu'il se hâtera d'en favoriser le développement en Louisiane.

Nous remercions sincèrement M. H. Trémoulet d'avoir bien voulu nous communiquer ces beaux échantillons.

Ceux de nos lecteurs qui ont lu le compte-rendu de la célébration, par la colonie Italienne de la Nouvelle Orléans, de l'Anniversaire du *Statuto*, savent qu'à la fin du grand banquet donné à cette occasion, Mr. le Comte Marefuschi, Consul d'Italie à la Nouvelle Orléans, a envoyé un télégramme de félicitations à sa Majesté Humbert 1er.

Voici la réponse que le ministre des affaires étrangères, son Excellence M. Mancini, s'est empressé de faire à cette gracieuse dépêche:

Au Cte Compagnoni Marefuschi, Consul d'Italie à la Nouvelle-Orléans:

"J'ai fait parvenir à Sa Majesté les hommages de la colonie. Le Roi en a été particulièrement touché."

(Signé) MANCINI.

JOURNAL OF EDUCATION.—Le numéro de juin de cette utile publication contient sur la littérature, l'enseignement, les sciences, l'histoire, etc., des articles remplis d'intérêt. La poésie et la bibliographie y trouvent aussi place.

On y lit encore une pétition que les Directeurs des deux "Peabody Normal Institutions" adressent à la Législature de la Louisiane afin d'en obtenir une subvention de $4200.

—Dans notre article publié hier sur La Festa della Statuto, une erreur typographique nous fait dire "Aristo", au lieu de "Aristo".

Que l'ombre de l'auteur de *Orlando Furioso* nous pardonne cette mutilation de son nom. Par bonheur, le mot Aristo a aussi son prix; ce superlatif ne saurait mieux s'appliquer qu'à l'Arioste.

NEW LOUISIANA JOCKEY CLUB—Ce Club paraît vouloir, cette saison, se surpasser lui-même en galanterie. A cet effet il multiplie ses fêtes, et on sait que jamais il n'épargne rien pour les donner charmantes.

Nous trouvons sur notre table des cartes qui nous invitent à l'une de celles-là, qui se donnera demain, dans les gracieux jardins que l'on sait.

Ces invitations nous ont été portées, paraît-il, depuis deux ou trois jours. Nous sommes donc obligé de l'écrire, elles avaient échappé à notre attention, car si nous les avions vues plus tôt, nous aurions certainement déjà paré à nos lecteurs du Concert-promenade et du Bal de demain. La soirée commencera à six heures pour se clore à onze.

Comme par le passé les deux orchestres —celui du concert et celui du bal— seront composés des meilleurs artistes qui soient à la Nouvelle-Orléans.

WEST END—Décidément la vogue est une fois de plus au West End. Chaque soir la foule s'y porte, on y trouve les meilleurs éléments de notre société. Aujourd'hui on ne sera pas seulement le soir qu'ils s'y rencontreront. En effet c'est mercredi, c'est-à-dire jour de matinée.

Nous aimons à redire que la troupe, telle qu'elle se comporte actuellement, agrée Selina Dolaro pour premier sujet, a dépassé tout ce que l'on pouvait attendre d'une direction de théâtre d'été.

Bien des théâtres réguliers ne représentent pas *La Grande Duchesse* avec une exécution valant celle des pensionnaires du West End.

La Grande Duchesse restera sur l'affiche jusqu'à nouvel ordre.

YOUNG MEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION—Des occupations nombreuses et pressantes nous ont privé du plaisir d'assister hier à la soirée donnée par cette excellente société musicale et littéraire. Nous le regrettons d'autant plus vivement qu'un ami, plus heureux que nous, vient nous dire que le succès a été complet.

Nous nous y attendions, d'ailleurs, au souvenir de ce que nous avions entendu lors de la précédente soirée.

Nous ne faisons donc qu'être l'écho de notre rapporteur volontaire, très autorisé du reste, en unissant nos félicitations aux félicitations de l'auditoire à l'adresse des exécutants musique vocale et musique instrumentale—Miles M. Abbott, Stevens et Stevenson; MM. J. W. H. Eckert, Wm. Sumner, H. C. Brinker, Theo. Curane, Tracy, Médayé, Robert W. Abbott, George H. Raymond.

THEATRE FRANÇAIS.—Le programme de cette semaine est aussi intéressant qu'on le puisse désirer. La variété en est à l'infini.

Nous engageons les lecteurs à s'arrêter devant l'affiche de ce soir; ils trouveront là des détails très tentants, et beaucoup se laisseront certainement aller à cette tentation, qui n'entraine avec elle aucune perdition et où notre plus sage le qui y succombe.

LOUISIANE.

L'Etoile d'Ibérie, paroisse Ibérie, du 31 mai:

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons exprimé l'idée qu'à une infinité de points de vue, la Louisiane est une terre inconnue, non seulement en ce qui a trait aux ressources de son sol, ses avantages pour un élevage systématique et progressif, son système fluvial, qui offre des facilités incomparables pour une colonisation des plus complètes, ses bois, ses récoltes variées et le reste—mais aussi au point de vue géologique, qui promet, par le peu que l'on en sait aujourd'hui, d'égaler n'importe quel Etat de l'Union.

On a déjà, sous ce dernier rapport, des preuves concluantes, car la mine de sel de l'Ile d'Avery ou de la Petite Anse, l'immense dépôt de soufre de la paroisse Calcasieu, la carrière de marbre de la paroisse Winn—sont des indices de grandes commotions du sol. Il ne serait donc pas surprenant que les sondages découvrissent de la pierre calcaire ou pierre à chaux, du gypsum ou plâtre, de l'ardoise, et dans les régions maintenant couvertes de conifères, des forêts englouties sous forme de charbon de terre.

Incontestablement, la Louisiane a besoin d'être découverte à nouveau. Nous sommes persuadés, nous avons les preuves, que les entrailles de son sol renferment, pour le moins, autant de richesses que sa surface, qui pourtant, lorsqu'enfin on la cultivera ainsi qu'elle demande à l'être, rendra au cultivateur intelligent le centuple de son travail et de ses peines.

—Depuis une quinzaine de jours, nous avons des pluies continuelles, qui, non seulement arrêtent les travaux des champs, mais font croître l'herbe avec une telle vigueur, qu'il faudra une période d'au moins un mois de sec pour dégager les récoltes et leur donner facilité de croître.

Le plant de cannes est très beau, les semailles semblent s'améliorer, le maïs partout où l'égout est passable, est dans d'excellentes conditions, mais le coton, fort jeune encore, a été très abattu par les averses et, dans plusieurs cas, il sera fort possible que l'on fût obligé de le semer de nouveau, ce qui, retardant la récolte, l'exposera plus qu'il ne faudrait aux ravages des chenilles.

Le jardinage est beau, les pommes de terre, surtout, ont donné un superbe rendement, mais un temps sec est absolument nécessaire pour que, se dégageant de l'excès d'humidité, elles puissent se conserver facilement.

—Les eaux à la Fausse Pointe, près du lac Dauterive, ont presque atteint le niveau où elles étaient il y a un mois; la conséquence en est que nombre d'habitants qui avaient labouré et planté, sont précisément au même point où ils étaient avant la première hausse des eaux. Oh! théorie, quand feras-tu place au bon sens pratique!

—Les travaux de la corporation se poursuivent sans interruption. En ce moment, on répare le sud et on donne une plus forte pente aux canaux d'égoût de la rue du pont. Ailleurs, aussi, on fait les réparations urgentes, afin que lorsque viendra la saison des pluies, alors que les miasmes sont le plus à craindre, il n'y ait pas, dans le rayon soumis à la juridiction de nos édiles, un seul endroit où ils puissent se former et se répandre au détriment de la salubrité publique.

—Un homme de couleur, nommé M. C. Thomas, qui cultive un jardin sur la propriété de M. Wm. Lourd, attenante aux limites de la corporation de la Nouvelle-Iberie, nous a montré, mardi dernier, un échantillon de sa récolte de pommes de terre, "Peerless." Il avait une charrette chargée du produit et la presque totalité était d'une superbe grosseur. Plusieurs, prises sans beaucoup choisir, pesaient plus d'une livre et une que nous avons conservées, une livre et demie. La quantité obtenue a été de 55 barils par acre; c'est donc, même en admettant une moyenne de trente barils, une récolte très profitable, surtout si, en usant de précaution, on peut les conserver plusieurs mois, ce que par expérience nous savons être facile. A quelques milles de la Nouvelle-Iberie, sur les bords du lac Tasse en Espagnol, M. Crawford a obtenu des résultats à peu près égaux, et il n'est aucune partie de nos campagnes qui n'en puisse donner de semblables, pour peu qu'on veuille s'en occuper.

Le South, paroisse Iberville, du 31 mai:

Depuis quelques jours, nous avons un temps délicieux. M. R. N. Nicol, qui est venu nous rendre visite, nous informe que sa récolte et celles de beaucoup d'autres planteurs sont en excellent état; la perspective est on ne peut plus encourageante.

—La partie basse de la Grande Rivière est assurément un des plus beaux cours d'eau navigables de la Louisiane. Depuis 1858, on a laissé s'y accumuler une quantité considérable de matières que charrie le Bayou Plaquemine. En 1882, notre voyer de paroisse a réussi à débarrasser le courant d'une partie de ce barrage. S'il avait eu, alors, deux mille dollars à sa disposition, il l'aurait rendu de nouveau navigable. Cette somme suffirait amplement pour en faire une des rivières les plus utiles de l'Etat. Il entre dans le réseau des cours d'eau dont doit s'occuper le gouvernement général. Nous devrions demander à nos représentants et sénateurs, à Washington, d'user de leur influence pour obtenir une allocation. Le Congrès s'y refusât-il, il resterait encore la Commission du Mississippi, à laquelle on pourrait faire appel.

Le Farmer, Covington, paroisse St. Tammany, du 31 mai:

Pour beaucoup de personnes demeurant au-delà de la Rivière Tchefuncta, la facilité de voyager est considérablement diminuée. Le pont du Tchefuncta est en mauvais état depuis deux mois, et on ne cherche pas à le réparer.—Le pont d'Abita et celui de Pontchatoulaway sont dangereux, et, à moins de réparations immédiates, ils seront emportés à la première crue des eaux.—Les travaux sont commencés sur le pont du Bogue Falaya; nous espérons qu'ils seront bientôt achevés.

—Une liste de souscription a circulé, jeudi dernier et il a été recueilli $250 pour l'établissement d'un téléphone d'ici à Mandeville. Nous ignorons à combien la souscription s'élève jusqu'à présent, mais nous ne pensons pas qu'on tarde à obtenir la somme nécessaire—environ $500. L'action est de $10. L'entreprise est importante au point de vue de la prospérité de Covington.

La Revue de Marksville, paroisse Avoyelles, du 31 mai:

Toujours beaucoup trop de pluie pour les récoltes. Les habitants commencent à être découragés des temps qu'il fait. Les récoltes commencent à souffrir, et il n'y a pas moyen de les travailler. Vraiment, à tout considérer, la perspective n'est pas brillante.

—Les nouvelles de l'eau, cette semaine, sont un peu plus encourageantes que la semaine dernière; néanmoins, la position des habitants de la rivière et des bayous n'est pas des plus belles. Les rivières baissent presqu'à tous les points principaux, mais avant que cette baisse se fasse bien sentir ici, le mal sera fait, et la saison sera trop avancée pour que les habitants puissent recommencer à semer.

—La malle nous arrive toujours régulièrement, malgré la difficulté qu'il y a de traverser les pays bas.

Voici le tableau des travaux que les Compagnies de chemins de fer de France devront exécuter en 1884. La somme totale s'élève à 191 millions et se répartit ainsi:

Orléans	70 millions.
Paris-Lyon-Méditer	40 —
Est	28 —
Ouest	28 —
Midi	16 —
Nord	7 —

Que les amateurs de musique se réjouissent!

Un dilettante de Vienne, M. A. Friedmann, vient de mettre la main sur deux cantates de Beethoven, qui s'avalent jamais été imprimées et passaient pour perdues: Cantate de deuil sur la mort de Joseph II (1790); Cantate à pour l'avènement au trône de Léopold II (1792).

M. A. Friedmann les a trouvées en farfetant chez un marchand de vieux livres, à Leipzig.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT—Le secrétaire a donné lecture d'un message du gouverneur qui annonce qu'il a signé la résolution demandant à nos représentants de tenter d'obtenir du gouvernement une allocation de $125,000 pour enlever les bois du Bayou Pierre.

Le comité du commerce et des levées a approuvé le bill du Sénat formant un district de levées distinct des paroisses Catahoula, Caldwell, Ouachita, Morehouse, West Carroll, Richland et Franklin; le bill de la Chambre allouant $10,000 à l'effet de boucher la crevasse Davis, paroisse St-Charles.

Bills à présenter:

Par M. Gaskins, un bill accordant des chartes aux villes incorporées de l'Etat, excepté la Nlle Orléans.

Par M. Breaux, pour faciliter la célébration du centenaire du coton, organisant la police, etc.

Par M. Sutherlin, un bill relatif au transfert des aliénés à Jackson, et à la rétribution des shérifs à cet égard.

Bills présentés.

Par M. Strickland, un bill amendant l'article 100 du code civil relatif aux licenses de mariages.

Par M. Breaux, un bill autorisant la Nlle-Orléans à renouveler et prolonger le paiement des billets d'achat du Parc de la ville.

Par M. Fontenot, un bill qui amende l'article 2315 du code civil.

Par M. Irice, un bill qui prohibe la vente de boissons enivrantes à deux milles d'une église ou d'une école, excepté dans les villes incorporées.

Par M. Sutherlin, un bill amendant l'article 1655 du code civil.

—Le bill qui amende l'article 610 du Code de Procédure, a été adopté.

—Les nominations suivantes ont été ratifiés:

Notaires de la paroisse d'Orléans Frederick Adolphe, Frederick Zengel, Martin Vochlee, John B. Lanier, John H. Currie, J. F. Coffey, Robert J. Ker, Rachel Bonny, William J. Castell, A. Joshua Lewis, Octave Morel, Charles Roll, A. stole A. Ker, Abel Dreyfous, Alfred Ingham, Charles Dearmas, Jos. Eph Cuvillier, Paul Emile Théard, Charles J. Andry, Edgar Grima, Henry G Burkhardt, Peter J. Kramer, Omer Villeré, Gustave Legardeur, Jr., F. D. Roberts, Aristide Duvetl, Theodule Pollock, Joseph D. Taylor, George W. Christy, Michel Dejan, J. F. Maunier, Marcel T. Ducros, A. Flint, Jr., Alphonse Barnett Jaime Fabay, Antoine Dorsoourt, Algernon Sydney Beck, Antoine Paul Conand, Michael Gerome, William H. Pearce, Theodore Duvigneaud, Charles V. Fenton, N. B. Trist, John L. Laresche, Benjamin Offy, John J. Barrier, John O. Nolte, Thomas Wharton Collins, E. Ernest Moise, Ernest Dreyfous, Jr., Daniel Frederick Delbel, William Octave Hart, George G. McLean, Ambroise Grenal Lapice, Francis M. Hart, John P. Richmond, Edward Joseph Blanchard, P. Jonathan Dreyfous, Ernest Commagère, Oscar Drouet, Antoine Abat, Th Peyrera, Felix Grima, Edward Ivy, William L. Foule, William H. Seymour, Elsear Cambray, A. J. Ker, E. J. Bermudez, A. J. Armstrong, Frank D. Chrétien, Mark Bresler, Jr., Louis Adams, Leonel A. Jane, George C. Brock, R. Tannerat, Charles Joseph Theard.

Juges de Police de la paroisse West Carrell—C. C. Goodwin, 1er Ward; Geo. P. Wilson, 2me; James B. Drake, 3me, John McKay, 4me, John K. Tillery, 5me.

Juges de Paix de la paroisse Morehouse—B. D. Spiker, 1er Ward; S. D. Brown, 2me, James Monetta, 3me; James Ford, 4me; W. D. Wheaton, 5me; W. C. Andrews, 6me; S. F. Leavel, 7me, R. C. Looy, 8me, W. R. Barkley, 10me.

CHAMBRE—M. Henry, de Cameron, a présenté un mémoire de citoyens qui demandent de prohiber la fabrication et la vente de boissons alcooliques.

Mr. Hunter a présenté un mémoire semblable.

M. Heard a présenté un mémoire demandant le remboursement de sommes payées, par erreur, pour des terres.

Le comité judiciaire a fait un rapport qui conclut à l'adoption du bill de la Chambre amendant la section 3624 des Revised Statutes, relatif aux saisies et ventes faites sur les propriétés vendues par les shérifs sous un cautionnement de douze mois; à l'adoption du bill de la Chambre limitant le nombre des témoins dans les causes criminelles (excepté à Orléans) dont les frais doivent être payés par les paroisses; au rejet du bill de la Chambre amendant l'article 2232 des Revised Statutes, relatif au port d'armes cachées; à l'adoption du bill de la Chambre amendant l'article 1191 du code civil; à l'adoption du bill protégeant les communications confidentielles des insaisdes à leurs médecins pendant le traitement, à l'adoption du bill de la Chambre remuérant les témoins appelés comme experts.

Bills à présenter.

Par M. Darrier, un bill abrogeant la loi qui incorpore la compagnie de navigation du Canal Carondelet.

Par M. Waddell, un bill prohibant les combats au poignet.

Par M. Hunter, une résolution conjointe prohibant la fabrication et la vente de boissons enivrantes.

Par M. Davis, de De Soto, un bill abolissant le peu.

Par M. Shattuck, un bill prohibant la miscégénation.

Bills à présenter:

Par M. Seay, un bill amendant la loi de chasse.

Par M. Gardner, un bill réglant les prix de passage sur les chemins de fer.

Par M. Forster, un bill prohibant l'exhumation et la circulation de la littérature obscène.

Par M. Shattuck, un bill exigeant une licence des vendeurs de billets de loterie.

Par M. Lyons, de Terrebonne, un bill prohibant la fabrication et la vente de boissons alcooliques, excepté dans un but médical ou scientifique.

L'éclairage du parc Moncean, à Paris, à la lumière électrique et le maintien de la circulation jusqu'à deux heures du matin, ayant donné des résultats satisfaisants, le Conseil municipal a décidé que le parc des Buttes-Chaumont serait également éclairé à la lumière électrique par des foyers système Brush, et que les portes n'en seraient fermées qu'à minuit et demi.

En conséquence, on vient de commencer au parc des Buttes-Chaumont les travaux préliminaires pour l'installation de cet éclairage; les foyers électriques, au nombre de trente-cinq, seront disséminés de telle sorte que toutes les allées se trouveront abondamment éclairées. On pense que le nouvel éclairage des Buttes-Chaumont pourra fonctionner dans les premiers jours de juin.

Décédé hier après-midi, à 4 heures 1/4 minutes, à l'âge de 60 ans, Dame Veuve J. M. LAPEYRE, née ANGELINE AVEGNO. Les amis et connaissances des familles Lapeyre, Avegno, ainsi que ceux de ses gendres, J. H. Durruty et F. J. Gasquet, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, mercredi, à 4 1/2 heures, de sa dernière résidence, encoignure des rues Ste-Anne et St-Claude.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crus, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Ce, de Pedro Domecq, etc.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums. Gentil vrac, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Dr HERARD,

Spécialiste français.

140 rue Royale, Nouvelle-Orléans.

Heures de consultation, le matin, de 9 à 11; le soir, de 2 à 5.

Ayis—Je fais une spécialité de la cure des cancers sans opération chirurgicale. Les maladies cutanées ou de nature syphilitique, je les traite avec succès. Mon onguent triomphe des hémorrhoïdes; c'est le seul remède qui guérit instantanément. Que ceux qui souffrent un rhumatisme consulter pour ces maladies, je les guérit toutes.

4 juin—1 m—Mer Dim Mar

ETAT DE LA LOUISIANE,
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Wm Epton & Cie. vs. leurs créanciers—No. 11,530—Division H.

ORDRE DE JOUR—Que la demande pour un répit soit accordée, qu'une assemblée des créanciers de Wm Epton & Cie soit convoquée par J. A. Peyroux, Esq, notaire en cette ville, le 7me jour de juillet 1884, à 11 heures a m, et que Ambrose Smith, Esq, arrond. soit désigné pour représenter les créanciers absents, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens de la dite Wm Epton & Cie soient suspendues.

Nlle-Orléans, 3 juin 1884.

(Signé) W. T. HOUSTON, Jge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RAINE, Député-greffier.

4juin—3t

R. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crus, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Ce, de Pedro Domecq, etc.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums. Gentil vrac, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Dr HERARD,

Spécialiste français.

140 rue Royale, Nouvelle-Orléans.

Heures de consultation, le matin, de 9 à 11; le soir, de 2 à 5.

Ayis—Je fais une spécialité de la cure des cancers sans opération chirurgicale. Les maladies cutanées ou de nature syphilitique, je les traite avec succès. Mon onguent triomphe des hémorrhoïdes; c'est le seul remède qui guérit instantanément. Que ceux qui souffrent un rhumatisme consulter pour ces maladies, je les guérit toutes.

4 juin—1 m—Mer Dim Mar

ETAT DE LA LOUISIANE,
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Wm Epton & Cie. vs. leurs créanciers—No. 11,530—Division H.

ORDRE DE JOUR—Que la demande pour un répit soit accordée, qu'une assemblée des créanciers de Wm Epton & Cie soit convoquée par J. A. Peyroux, Esq, notaire en cette ville, le 7me jour de juillet 1884, à 11 heures a m, et que Ambrose Smith, Esq, arrond. soit désigné pour représenter les créanciers absents, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens de la dite Wm Epton & Cie soient suspendues.

Nlle-Orléans, 3 juin 1884.

(Signé) W. T. HOUSTON, Jge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RAINE, Député-greffier.

4juin—3t

WEST END.

Jeudi Soir, 6 Juin 1884,
A 6 heures,

GRAND HIRAYAMA !

Feux d'Artifice Japonais du Jour.

Venez un ! Venez tous !!

Et voir les grandes merveilles du jour.

Gratis pour tous! Gratis pour tous!!

PROGRAMME.

No 1 White Streamer Smoke,
No 2 Japanese Lady.
No 3 Fire Color Clouds.
No 4 Rocator.
No 5 Yellow Streamer Smoke.
No 6 Butterflies.
No 7 Black Clouds and White Rain.
No 8 Tricolor.
No 9 White Chrysanthemum.
No 10 Horsefly.
No 11 Yellow and White Dragon from Cloud.
No 12 Tiger.
No 13 Yellow Chrysanthemum.
No 14 Japanese Alligator.
No 15 Red and Black River Fish.
No 16 Umbrellas.
No 17 Cat.
No 18 Eagle.
No 19 Balloon.
No 20 Mammoth Dice.

Le public est respectueusement requis de lais ser la ville de bonne heure, attendu que l'exhibition doit avoir lieu au grand jour, et l'heure fixée est 6 heures positivement.

Les trains partent du coin des rues Canal et Carondelet, toutes les 15 minutes. Emplacement pour 20 000 personnes

Passage, 15 cts aller et retour

4 juin—2t F. WENTZ Surintendant.

H. L. NORES.

DRY-GOODS,
205 RUE DU CANAL,
Entre Bourgogne et Remparts

VENANT d'ouvrir cette semaine un bel assortiment de Broderie à jour de Hambourg pour corsage et par-dessus à 25, 40, 50, 75 et au dessus.

Un nouvel assortiment de Broderie Mull suisse, Broderie pour Corsage en dessins nouveaux et élégants

Dentelles espagnoles et Guipures pour Corsage en noir et crème, un nouvel assortiment.

Un très grand assortiment de Dentelles Valenciennes achetés au prix de panique à 5, 8, 10, 12½ et 15 cts.

Batiste imprimée à 5 cts et au dessus.

Le plus grand assortiment que nous ayons jamais eu en étoffe blanche pour robes à 5, 10, 12½, 15 cts et au-dessus.

Tamise noire à 20 et 25 cts. Cachemire Etamine, etc, Dentelles, Rubans Essentials, Nattes Devant de chemises, etc., etc.

H. L. NOHES,
205 rue du Canal,
1er juin— Entre Bourgogne et Remparts

Bureau de l'Agence des Stoves à gaz,
13 RUE BARONNE.

JUSQU'ICI toutes les personnes désirant faire usage des stoves à gaz pour le chauffage et la cuisine n'avaient examiner mon assortiment de stoves à gaz à mon magasin, 13 rue Bienville, près de la station des chars de Carrollton.

C'est le plus grand assortiment de stoves à gaz, des derniers genres et des meilleures marques qui ait jamais été exhibé en dehors des villes du Nord.

Ils sont de tous genres de toutes grandeurs pour toute propriété pour bon marché et l'absence de chaleur que donne les stoves ordinaires de cuire et de bois font de ces stoves les plus convenable à notre climat.

C'est le seul stove qui grille et rôtisse également comme un stove ouvert.

Je me suis décidé à embrasser ce genre d'affaires, car j'ai vu que le gaz dont on se sert à la Nouvelle-Orléans est surtout excellent pour ces stoves de chauffe et de cuisine.

Je serai au magasin de 8 heures du matin, à 7 heures du soir pour expliquer d'une façon pratique les avantages du système de ces stoves.

JOHN S. MAIN,
2juin—1m Brooklyn, N. Y.

L'ASSOCIATION ci-devant existant sous la raison sociale de V. NIPPERT & CO comme propriétaire de la Brasserie Tivoli Garden, est dissoute par la Cie Daste de M. L. V. Nippert. Le soussigné assumant toutes les responsabilités de la dernière raison sociale, continuera les affaires de Lauzéry sur le lieu dit Nos 37, 39 et 41 rue Bourgogne, et sollicite respectueusement la continuation du patronage accordé à l'ancienne association.

EUG GERARD.

La succursale au No 16 rue St-Charles cesse à partir de cette date. 3 juin—6t

J. A. MAILHES,

PHARMACIEN,
COIN ST-LOUIS ET ROYALE,
Nouvelle-Orléans. Lge

Prescriptions remplies promptement et avec soin jour et nuit. 1 juin—1m

AYER'S Ague Cure

IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Sold by all Druggists.

Filature de Soie de la Louisiane, Plantations de Mûriers et Magnaneries.

J. HERBELIN, Propriétaire.

EMISSION de 200 obligations, garanties par hypothèque, et divisées en 3 séries, à savoir:

Série A— 50 obligations de $100 chacune $5,000
— B— 50 obligations de $50 chacune $2,500
— C—100 obligations de $25 chacune $2,500

200 obligations s'élevant à la somme de $10,000

Les dites obligations, payables au porteur, avec intérêt annuel de 6 p c et remboursables annuellement par tirages au moyen de tirages à partir du 1er juillet 1886.

Les livres de souscription sont ouverts chez Chas